

LA PRESIDENTE

Réf : CAB/IO/2025/ 15096

Monsieur le Premier ministre,

À l'heure des arbitrages autour du Projet de loi de finances et du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026, je souhaite, aux côtés des principaux représentants du monde économique et des entreprises de La Réunion, vous alerter solennellement sur la menace qui pèse sur les entreprises ultramarines et plus particulièrement sur nos entreprises réunionnaises.

En effet, remettre en cause, au motif principal d'une recherche d'économies, les dispositifs de soutien aux entreprises réunionnaises, constituerait à nos yeux une erreur majeure, aux répercussions sociales, économiques et environnementales considérables.

En effet, les mesures de restrictions budgétaires envisagées – 750 millions d'euros de coupes, dont 350 millions d'euros sur les exonérations de charges au titre de la LODEOM et 400 millions d'euros sur l'aide fiscale à l'investissement – fragiliseraient des instruments qui ont permis, depuis maintenant plusieurs décennies, de structurer notre tissu productif et de créer des emplois durables. LODEOM, défiscalisation, octroi de mer, fonds européens : ces outils ne sont pas des priviléges ; ce sont des mesures compensatoires, qui permettent aux acteurs économiques locaux de faire face à des handicaps structurels permanents, reconnus par l'article 349 du TFUE : insularité, éloignement, étroitesse du marché, exposition accrue aux risques climatiques et sanitaires.

Réduire ces dispositifs reviendrait à sacrifier le socle de notre économie locale. L'émergence et la consolidation d'un tissu industriel réunionnais issu de politiques volontaristes engagées durant des décennies, reposent sur la combinaison de ces différents dispositifs :

- l'octroi de mer, levier de développement, instrument d'autonomie fiscale et de soutien à la production ;
- l'aide à l'investissement et à l'innovation via la défiscalisation (depuis la loi Pons de 1986) et les fonds européens (FEDER, FEADER, etc.) ;
- les allègements de cotisations patronales pour alléger le coût du travail et renforcer l'encadrement dans les PME.

Ces outils sont indispensables à la compétitivité des entreprises réunionnaises dans leur environnement géoéconomique.

Ces mesures soutiennent l'investissement, l'activité, l'emploi et l'innovation, tout en contribuant à la transition écologique : elles réduisent les émissions liées aux importations, favorisent l'économie circulaire (bagasse, mélasse, sucre, alcool) et garantissent une meilleure sécurité alimentaire.

Monsieur Sébastien LECORNU
Premier ministre

Hotel de Matignon
57 rue de Varenne
75 700 PARIS

Or, le contexte économique et social actuel est alarmant :

- le taux d'emploi plafonne à 52 % à La Réunion depuis plus de 20 ans contre 67 % en national ;
- le secteur du BTP a perdu 900 emplois en 2024 et 400 supplémentaires en 2025, avec un chiffre d'affaires en recul de 5,4 % ;
- l'industrie locale affiche un repli (- 1,4 % sur un an) ;
- le PIB/habitant est de 27 300 € à La Réunion quand il atteint 43 000€ au national ;
- les défaillances d'entreprises atteignaient 1 121 en 2024, avec 1 054 procédures encore en cours.

À cela s'ajoute un climat social tendu, illustré par les mobilisations des 10 et 18 septembre 2025 contre la vie chère. Dans ce contexte, fragiliser les dispositifs d'aide ferait aggraver le chômage – déjà trois fois plus élevé qu'en Europe –, accroître la dépendance aux importations et basculer La Réunion dans une économie de consommation, privée de bases productives.

Enfin, qui peut croire un instant qu'augmenter le coût du travail des entreprises ultramarines ne nuira pas à leur compétitivité ? Car c'est cela même qui les attend à travers la suppression de ces dispositifs et les mesures envisagées.

C'est pourquoi, Monsieur le Premier ministre, je vous enjoins, aux côtés des organisations socio-professionnelles réunionnaises et des Chambres consulaires, non seulement, à maintenir intégralement ces dispositifs, mais surtout à les pérenniser sur une durée minimale de dix ans, gage de stabilité et de lisibilité pour les investisseurs.

Enfin, je vous invite à en clarifier les critères d'éligibilité pour encourager les projets innovants, trop souvent freinés par des interprétations administratives restrictives.

À défaut, les conséquences seraient dramatiques : perte de compétitivité, destruction d'emplois, hausse des prix, précarisation sociale, et coût indirect accru pour l'État via les hausses mécaniques des prestations sociales qui en découlent. Une réforme à marche forcée, sans étude d'impact et sans concertation, enverrait un signal désastreux aux acteurs économiques et aux citoyens réunionnais, qui aspirent à plus d'égalité et de perspectives de développement pour leur territoire.

L'octroi de mer, la LODEOM, la défiscalisation et les fonds européens ont façonné notre cohésion sociale et économique. Ils constituent un socle d'intervention stable et prévisible, indispensable pour relever les défis du développement durable, de la souveraineté alimentaire et énergétique, et pour offrir à notre jeunesse des perspectives d'avenir sur leur île.

Monsieur le Premier ministre, l'État doit réaffirmer un choix clair : celui d'un partenariat loyal et puissant avec ses territoires ultramarins, fidèle à l'esprit de la République et aux engagements européens. Préserver et renforcer ces dispositifs, c'est faire le choix du développement économique, pour la dignité et la prospérité de nos concitoyens ultramarins.

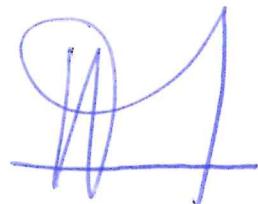
En tant qu'ancien ministre des outre-mer, nous vous savons réceptif et conscient des enjeux auxquels font face nos territoires aujourd'hui.

Aussi avons-nous bon espoir que cet appel à la responsabilité soit entendu.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

La Présidente de la Région Réunion

Huguette BELLO



Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion, Pierrick Robert, représenté par Patricia Paoli, Vice-Présidente,



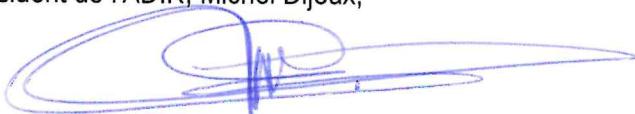
Le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de La Réunion, Bernard Picando,



Le Président de la Chambre d'Agriculture de La Réunion, Olivier Fontaine,



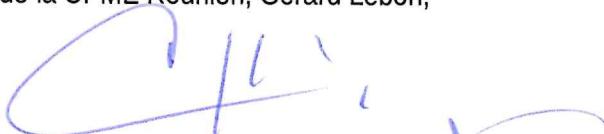
Le Président de l'ADIR, Michel Dijoux,



La Présidente du MEDEF Réunion, Katy Hoarau,



Le Président de la CPME Réunion, Gérard Lebon,



Le Président de la FRBTP, Anthony Lebon, représenté par Rudolph Lorion,

